

PRESENTS		
LAMANDE	Jean Claude	<i>Président de la Commission</i>
LE FUSTEC	Christian	<i>Vice-Président de la Commission</i>
SOL DOURDIN	Germain	<i>Conseiller en charge des espaces naturels</i>
COLLETTE	Jean-Louis	<i>PLOUZELAMBRE</i>
PARISCOAT	Arnaud	<i>LA ROCHE-DERRIEN</i>
GALLAIS	Marie-Yvonne	<i>CM, MINIHY-TREGUIER</i>
HAMON	Annie	<i>PERROS-GUIREC</i>
HENRY	Serge	<i>TROGUERY</i>
LE CORFEC	Nicole	<i>PLUZUNET</i>
LE CORRE	Jean-Yves	<i>PLUFUR</i>
LE LEER	Jean-Pierre	<i>CM, PLOUMILLIAU</i>
L'HEREEC	Patrick	<i>PLOUNERIN</i>
MORVAN	Gildas	<i>TREDUDER</i>
PRAT-LE MOAL	Michelle	<i>TREBEURDEN</i>
PRIGENT	François	<i>LANVELLEC</i>
TREMEL	Jacques	<i>QUEMPERVEN</i>
VANGHENT	François	<i>PLOUBEZRE</i>
TRILLET	Jean Pierre	<i>Conseil de Développement</i>
EXCUSES		
LE ROLLAND	Yves	<i>COATREVEN</i>
NEUKUM	Jean	<i>CM, PLOUGRESCANT</i>
WOLF	Bernard	<i>LOGUIVY-PLOUGRAS</i>
BROUDER	Gilbert	<i>Conseil de Développement</i>
ASSISTAIENT		
THOMAS	Mickaël	<i>Directeur des Services Techniques</i>
GUIGUEN	Stéphane	<i>Service Espaces Naturels</i>
LAVAU	Sylvain	<i>Directeur Service Environnement</i>
BUSELLI	Laurent	<i>Directeur de la construction</i>
BOUDIN	Florent	<i>Technicien énergies</i>
BIET	Mélanie	<i>Responsable Energie</i>

ORDRE DU JOUR

1- ENERGIE :

- Restitution étude de faisabilité Loguivy-Plougras,
- Point d'avancement des projets "chaufferies bois",
- Dossiers fonds de concours énergie,
- Point d'avancement des travaux de rénovation thermique,
- Analyse du fonctionnement des installations photovoltaïques,
- Tarifs du futur réseau de chaleur "rue Branly" (IUT, CROUS, Monge, gymnase).

2- ENVIRONNEMENT :

- Stratégie Biodiversité (Appel à projet accepté sur la trame verte et bleue et appel à projet en cours de dépôt pour "l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)"),
- État d'avancement des programmes bassins versants et Sage,
- Informations sur le bocage (Label bois de bocage, Rencontres nationales arbres et haies champêtres du 21 au 23 novembre 2018 à Lannion),
- Compostage des ordures ménagères. (sujet traité en début de séance)

1- ENERGIE :

- *Restitution étude de faisabilité Loguivy-Plougras :*

Cf. diapo.

La commune sollicite l'agglomération pour la déclaration d'intérêt communautaire (que le réseau de chaleur inclut l'école ou non, il y aura de toute façon 2 clients : la mairie et l'EHPAD). La commission 5 émet un avis positif sur cette proposition.

- *Point d'avancement des projets "chaufferies bois" :*

Cf. diapo.

La vente de chaleur à Ploumilliau commencera le 1 novembre.

- *Dossiers fonds de concours énergie :*

Cf. diapo

- *Point d'avancement des travaux de rénovation thermique :*

Cf. diaporama

- *Analyse du fonctionnement des installations photovoltaïques :*

Cf. diaporama

Serge Henry demande s'il est possible de faire mieux concernant la production d'énergie photovoltaïque sur les bâtiments communautaires. Laurent Buselli répond que, quand la structure du bâtiment le permet (pas de charpente métallique qui nécessiterait un renforcement pour la pose de panneaux) la pose de panneaux photovoltaïque peut être envisagée.

- *Tarifs du futur réseau de chaleur "rue Branly" (IUT, CROUS, Monge, gymnase) :*

Point reporté à une commission ultérieure

2- **ENVIRONNEMENT :**

- *Stratégie Biodiversité (Appel à projet accepté sur la trame verte et bleue et appel à projet en cours de dépôt pour "l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)":*

Le projet d'élaboration de la stratégie « biodiversité » de LTC est présenté. Il s'articule sur 2 volets complémentaires : un volet territorial consacré à « l'identification des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité » et un volet « habitats naturels/espèces » qui permettra d'améliorer l'état des connaissances sur le patrimoine naturel et de sensibiliser le grand public et les scolaires.

Les deux volets seront élaborés et co-construits : chacun des deux projets enrichira l'autre. Le plan d'actions issu des réflexions des deux démarches constituera la base de la stratégie « biodiversité » de LTC.

A la question des moyens, il est indiqué qu'un(e) chargé(e) de mission va être recruté(e) sur le premier volet et que le travail s'appuiera sur les données disponibles et les travaux déjà menés par la direction environnement sur ce sujet (trame verte et bleue du SCOT, projet bocage et biodiversité,...).

Concernant la gouvernance, il est expliqué que l'esprit même de ces démarches est d'associer très largement les citoyens, les associations et les élus. Cependant, la forme que cela prendra doit encore être précisée.

- *État d'avancement des programmes bassins versants et Sage :*

Un point d'étape synthétique est réalisé, sachant qu'un bilan 2018 et le prévisionnel d'action 2019 seront présentés en commission n°5 début 2019.

- Informations sur le bocage (Label bois de bocage, Rencontres nationales arbres et haies champêtres du 21 au 23 novembre 2018 à Lannion) :

Jean-Claude LAMANDE souligne l'importance et l'urgence des nécessaires changements de comportements et de modèles face aux changements climatiques.

Germain SOL DOURDIN rajoute que l'un des enjeux de notre siècle sera notamment de savoir comment éterniser une ressource naturelle.

Il est rappelé l'importance du bocage face aux enjeux environnementaux.

Concernant la labellisation, Jean-Claude LAMANDE fait un retour de sa participation à Paris à l'occasion d'échanges avec les ministères concernés : des pistes de financement et de prise en charge de ce label sont à l'étude au ministère de l'agriculture.

Du 21 au 23 novembre prochain, auront lieu les 6èmes rencontres nationales des arbres et des haies champêtres à Lannion.

Cet évènement est organisé par l'AFAC (Association Française de l'Arbre Champêtre) : le programme est consultable sur :

<https://afac-agroforesteries.fr/sixiemes-rencontres-nationales-arbres-et-haies-champetres/>

Les élus intéressés pour y participer sont invités à faire remonter leur demande au service environnement et économie agricole et de ne pas s'inscrire directement en ligne.

- Compostage des ordures ménagères (sujet traité en début de séance) :

François PRIGENT rappelle les différences entre le broyat de déchets verts et le compost (conditions de production de ces produits par le SMITRED, dépôt en déchèteries par les habitants, collecte, ...).

Il est proposé :

- dans les déchèteries : de renforcer la communication en insistant sur « les visuels » et en ajoutant un panneau près de l'aire de dépôt des déchets verts rappelant l'obligation de ne déposer que des déchets verts et aucun plastique,
- dans le magazine T et les journaux municipaux : de répéter les bonnes pratiques et les gestes à éviter (consignes de tri, mais aussi pas de plastique dans les déchets verts, pas de seringue dans les bacs jaunes, ...).

Des propositions d'articles pré-rédigés (comme ce qui est fait pour d'autres sujets concernant l'environnement) pourraient être proposées aux communes au moins une fois par an.